

Catégorie

Tracteur agricole

Marque

VEVEY

Désignation du type / Signe de reconnais.

580 D

Diesel

Bordereau-type

N° 598

Moyens de reconnaissance du type Désignation " 580 D " sur carter c.v. côté gauche (frappé)

N° de châssis frappé A gauche, sur carter c.v.

N° de moteur frappé A gauche, sur carter c.v. et sur bloc-cylindres, sur plaquette

Constructeur du châssis Ateliers de constructions mécaniques de Vevey S.A., VEVEY.

Constructeur du moteur BUDA Motor Company, HARVEY (U.S.A.)

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type BUDA Diesel

Genre En ligne, s.latér.

Carburant mazout

Nombre cyl. 4 Temps 4

Alésage 87,5 mm.

Course 105 mm.

C.V.-Impôt 12,862

Cylindrée totale 2'525 cm³

C.V. frein 27

Refroidissement Eau

Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2

Entrainement sur roues arrières

1. Frein A pied : Mécanique (mâch. intér.)
sur roues arrières2. Frein A main : Mécanique (mâch. intér.)
sur roues arrières

3. Frein Indép. s/ch. roue : Le même

Frein de remorque —

Direction Au centre

Crochet de remorque Barre de tract. av.broche

Nombre de vit. avant 5

Vit. en 1^{re} vit. 3 km/h. en prise dir. 20 km/h. 2)

CARROSSERIE

Constructeur Ateliers de const.
méc. de VeveyGenre/Forme
Tracteur agricole

Nombre de portes —

Nombre de places ass. Total 1

Avant Milieu Arrière

Nombre de places debout —

Pour motos : Siège arrière —

Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	(avec contrepoids 495 kg.) (sans contrepoids 495 kg.)	1'375 kg. 961 kg.	1'870 kg. 1'456 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	— kg.
Pneumatiques : Dimension	6.00 - 16	11.25 - 24	simples doublets
Capacité de charge (par pneu kg.)	960 kg.	2'200 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque " C " **) Syst. anti-éblouissant Ampoules bilux à cuiller
 Feux de position —
 Feux stop —
 Indicateurs de direction : Syst. —
 Avertisseur 1 vert. électrique
 Essui-glace —
 Emplacement —
 Eclairage du N° de contr. —

1) Feux rouges 1 pastille réfléchissante

DIMENSIONS

Voie { avant *
 1'210 mm.
 arrière *
 1'210 mm.

Largeur hors-tout AV. 1'690 mm.

Empilement 1'850 mm.

Longueur hors-tout 2'800 mm.

Hauteur (non chargé) 1'380 mm.

Garde au sol 370 mm.

Porte à faux, arrière — mm.

Crochet de remorque (haut dep. sol) 240/580 mm.

Crochet de remorque (porte à faux) 500 mm.

Diamètre de braguage ext. gauche 6,05 m.

Diamètre de braguage ext. droite 5,85 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur intérieure mm.

Haut. du pont dep. le sol mm.

Ridelles (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

* Voie et largeur totale variable dans 4 positions.
 ** Phares : Doivent répondre aux prescriptions et sont à contrôler lors de l'expert. individuelle.
 L'usage d'échappement : L'extrémité doit être dirigée ni à droite, ni vers le sol.
 Garde-boue : Doivent être fixés de telle façon, qu'elles ne puissent être déplacées ni vers l'avant, ni vers l'arrière.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (see RE)
 1) Feu rouges : (resp. pastille réfléchissante) Doit se trouver à 400 mm. maximum du profil extérieur du vhc.
 2) Vitesse maxima : Le régulateur doit être plombé de façon à ce que la vitesse maxima de 20 km/h ne puisse être dépassée.

Lieu et date de l'expertise-type

Marcelin s/Norges, le 8. 5.1950